

Evaluation du Genre en lien avec assistance alimentaire

TCHAD



mai 2014
Données collectées en mars 2014



WFP

wfp.org

World Food
Programme

1. CONTEXTE	5
2. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES.....	7
2.1. Les femmes et les hommes ont un accès inégal à la nourriture	7
2.2. Plus de femmes utilisent les stratégies d'adaptations négatives.....	8
2.3. Les femmes sont les principales bénéficiaires de l'assistance alimentaire du PAM.....	9
2.3.1. Les femmes et les hommes ont des préférences différentes en lien avec l'assistance alimentaire du PAM	9
2.3.2. Les femmes et les hommes décident de l'utilisation de l'assistance alimentaire du PAM	10
2.3.3 La prise en charge et l'alimentation des enfants et des jeunes est principalement à la charge des femmes	10
2.3.4 Les femmes ont peu de pouvoir dans les comités de gestion de l'assistance alimentaire.....	11
2.3.5 Le ciblage des femmes pour l'assistance alimentaire est globalement bien perçue par les femmes et les hommes.....	12
2.3.6 Les femmes sont les moins satisfaites de la qualité du ciblage.....	13
2.4. Les violences envers les femmes bénéficiaires sont récurrentes dans les zones de concentration des personnes réfugiées et retournées (Est et Sud)	14
2.5. Une faible proportion de bénéficiaires a été victimes d'abus ou d'exploitation	15
2.6. Les femmes sont submergées par les travaux domestiques.....	17
2.7. Les filles sont mariées jeunes, à 15-17 ans.	19
3. RESULTATS DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE.....	22
3.1. La question du genre/du statut de la femme affecte les opérations du PAM et de ses partenaires.....	22
3.2. La prise en compte du genre dans les activités humanitaires et de développement est freinée par un cadre institutionnel fragile et une faible coordination entre les acteurs.	24
3.3. Le suivi des progrès sur l'égalité des sexes se limite souvent à mesurer la participation des femmes aux activités mises en œuvre.....	24
3.4. Les capacités du personnel du PAM et des partenaires en matière de genre sont limitées....	24
3.5. La parité au niveau du personnel des agences et des partenaires est perçue de façon positive mais reste difficile à atteindre.	25
4. Qu'est-ce qu'il faut retenir de cette étude?.....	25
5. Recommandations.....	26
6. Annexes	28

Tableau 1: Groupe de consommation alimentaire et sexe du chef de ménage	7
Tableau 2: Groupe de consommation alimentaire et âge du chef de ménage	7
Tableau 3: Personnes impliquées dans la prise en charge des enfants de moins de deux ans.....	10
Tableau 4: Perception sur le ciblage des femmes pour l'assistance alimentaire	12
Tableau 5: Effets du ciblage des femmes dans le ménage	13
Tableau 6: Violences envers les femmes, contreparties pour l'assistance alimentaire	15
Tableau 7: Attitudes des femmes et des hommes face aux abus	16
Tableau 8: Temps de repos des hommes et des femmes par région.....	18
Tableau 9: Journée typique de travail pour une femme et un homme.....	18
Tableau 10: Composition de la dot selon les régions.....	21
Tableau 11: Mariage des jeunes filles et manque de nourriture.....	22
Figure 1: Carte des interventions du PAM au Tchad	4
Figure 2: Femme allaitant son nourrisson.....	6
Figure 2: Distribution de l'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage	7
Figure 4: Femmes membres d'un comité de gestion des vivres.....	11
Figure 4: Impact du ciblage des femmes sur les relations femmes/hommes	13
Figure 5: Distribution géographique des violences faites aux femmes dans les distributions alimentaires	14
Figure 6: Faveurs échangées contre l'assistance par les femmes et les hommes.....	16
Figure 8: Femmes à la recherche d'eau potable.....	17
Figure 8: Proportion des femmes et des hommes selon le temps de repos.....	17
Figure 10: Très Jeune fille portant un enfant	20

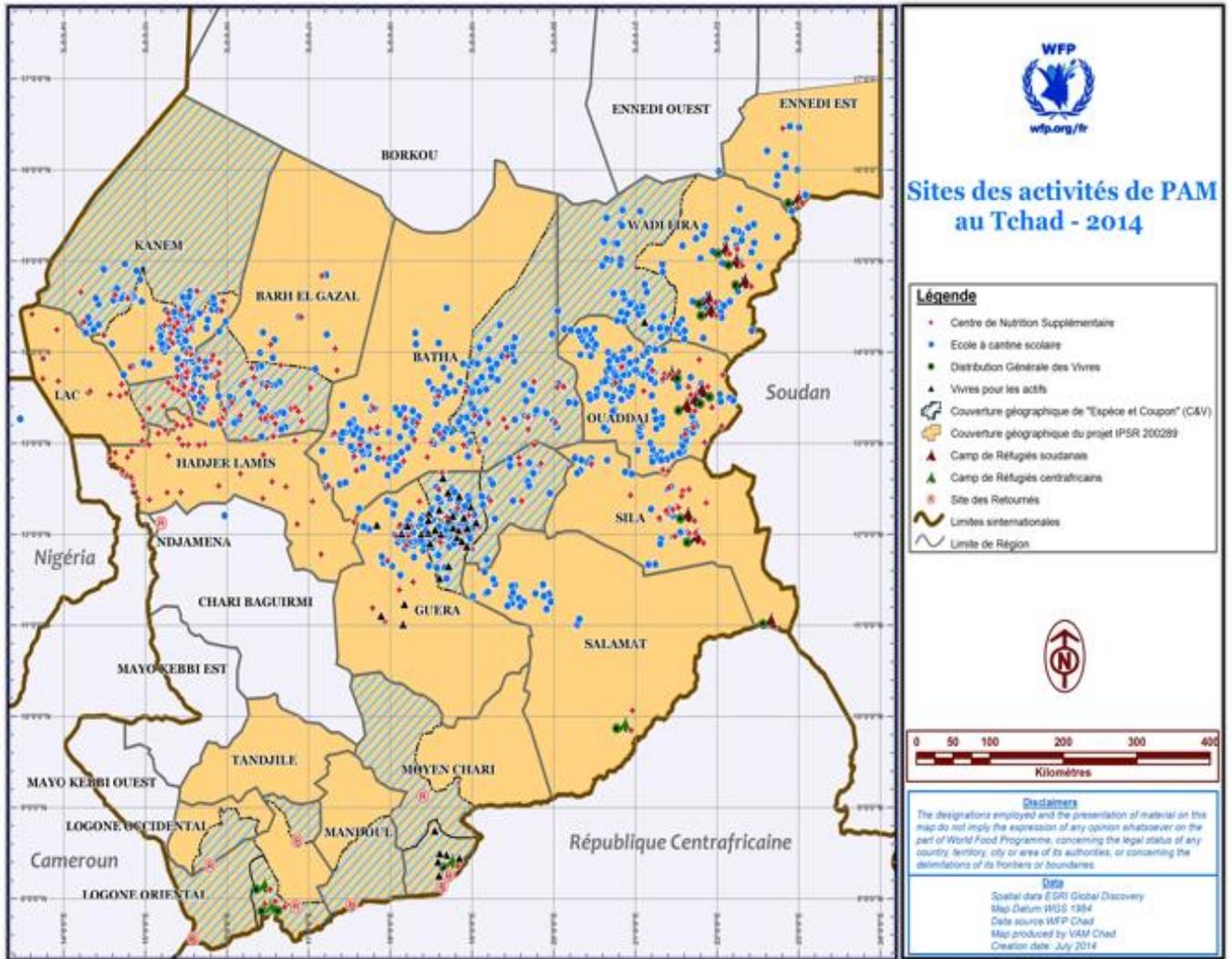


Figure 1: Carte des interventions du PAM au Tchad

1. CONTEXTE

Le Tchad est une société fortement traditionnelle et est peuplé par une centaine d'ethnies. Ces dernières sont caractérisées par un ensemble de coutumes tenaces et pratiques religieuses profondes. Trois types de croyances se partagent l'espace national : l'Islam, le Christianisme et l'Animisme (religions traditionnelles et africaines).

La coexistence entre le droit moderne et les droits coutumiers prédominants et fortement ancrés dans les pratiques institutionnelles créent un environnement peu propice à la mise en œuvre des lois et politiques favorables à l'égalité des sexes, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé de la reproduction et en matière de jouissance des droits humains.

En effet, la société tchadienne, à dominance patriarcale, assigne des rôles différents aux filles et aux garçons et ce dès leur bas âge (division sexuelle du travail, perception réductrice du statut de la femme). Ces pratiques socioculturelles ont notamment pour conséquences l'inégalité dans l'accès au savoir et aux opportunités économiques et politiques en défaveur de la femme. Les multiples rôles des femmes sont invisibles et leur fort potentiel sous exploité.

Aussi, dans le souci de se conformer aux engagements souscrits, le Gouvernement du Tchad s'est doté d'une Politique Nationale de Genre (PNG) qui a débuté en 2005 avec comme objectif principal de « Promouvoir l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement durable ».

Le rapport MICS (Enquête par grappes à indicateurs multiples de 2010) montre que 18% des femmes âgées de 15-49 ans ont été battues (violences physiques) et 12% ont été victimes de violences sexuelles alors que toutes les femmes enquêtées ont rapporté avoir été psychologiquement affectées par l'une des formes de violences psychologiques (100%). Le taux des Mutilations Génitales Féminines est de 44%. Les mariages précoces et forcés sont courants ainsi que des pratiques tels le lévirat, le sororat, le rapt dans certaines communautés. Dans les foyers, les femmes sont victimes de mauvais traitements, assassinats, sévices corporels ou bastonnades ou abandon avec des enfants et des problèmes de succession.

Selon l'EDST21 de 2004, 73 % des femmes et 54 % des hommes sont analphabètes, sans compter l'analphabétisme de retour pour 34 % des femmes et 23 % des hommes qui n'ont pas achevé le cycle primaire. En 2008, on comptait 2.400 filles sur 18.400 étudiants inscrits, soit 13 %. Les femmes sont moins diplômées que les hommes : neuf femmes sur dix (87,9 %) sont sans diplôme contre huit hommes sur dix (83,2%).

Selon le 3e Recensement Général de Population et de l'Habitat (RGPH3), les femmes occupent seulement 37,3% de population active. Au niveau de l'agriculture, les femmes et les enfants sont une main d'œuvre aussi bien dans les cultures de rente que vivrière depuis la phase de semis jusqu'à la phase de récolte. Cependant, les femmes et les enfants ne bénéficient pas équitablement du revenu des produits de la récolte. Lorsque les femmes organisent leurs propres activités, la productivité reste faible du fait de leur accès limité aux moyens de production (terres, intrants et matériels agricoles, crédits). Au niveau de l'élevage, on observe que les femmes sont très impliquées dans la transformation et la commercialisation des produits de l'élevage (traite de lait, vente de beurre de lait), mais, elles disposent rarement de cheptel dont la gestion est exclusivement réservée aux hommes.

Entre le 17 et le 31 mars 2014, des équipes du Programme Alimentaire Mondial ont appuyé le Ministère de l'Action sociale et de la solidarité dans le cadre d'une étude sur l'intégration du genre dans les programmes d'assistance alimentaire. Cette évaluation avait pour objectif de mieux comprendre la problématique du Genre au Tchad et analyser l'efficacité de l'aide alimentaire du PAM à l'échelle des bénéficiaires. L'enquête a couvert 19 régions des 23 administratives du Tchad à travers lesquelles 168 villages ont été tirés. Au total, 1842

¹ Enquête Démographique et de la Santé au Tchad 2^{ème} édition

ménages ont été tirés dont 626 ménages bénéficiaires des aides du PAM et 1216 ménages non-bénéficiaires. Des discussions de groupes ont été organisées dans les villages avec des groupes de bénéficiaires.

Des entretiens semi-structurés ont été organisés avec des agences de Nations Unies impliquées dans les questions genre, les partenaires de coopération du PAM, le gouvernement, la société civile et des informateurs-clés, au niveau central et dans 2 régions. Enfin, l'équipe d'évaluation a mené des discussions avec des chefs d'unités et de bureaux du PAM. La liste des institutions rencontrées est jointe en annexe.



Figure 2: Femme allaitant son nourrisson

2. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES

2.1. Les femmes et les hommes ont un accès inégal à la nourriture

L'analyse indique un lien entre la consommation alimentaire des ménages et l'âge du chef de ménage.

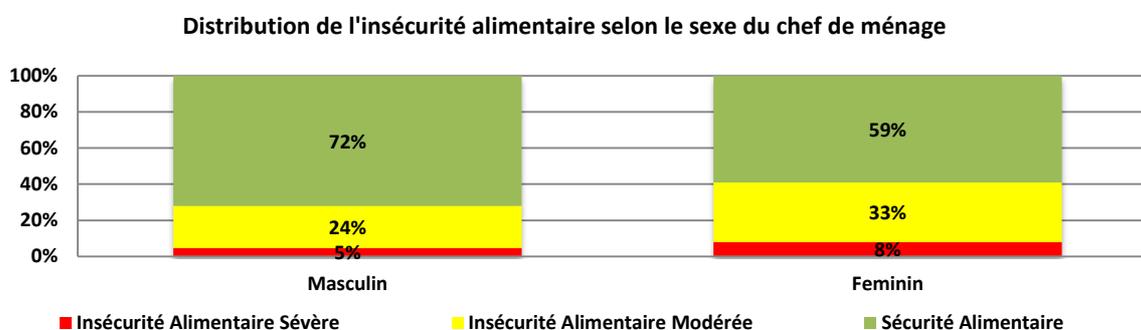


Figure 3: Distribution de l'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage

Les chefs de ménages âgés sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, l'évaluation met en évidence une situation alimentaire plus dégradée chez les ménages dirigés par une femme.

Tableau 1: Groupe de consommation alimentaire et sexe du chef de ménage

	Groupe de consommation alimentaire		
	Pauvre	Limite	Acceptable
Masculin	7%	21%	72%
Féminin	11%	29%	61%
Total	9%	24%	67%

Age du chef de ménages	Consommation alimentaire pauvre	Insécurité Alimentaire Sévère
<= 30	9%	5%
31 - 40	8%	5%
41 - 50	8%	7%
51+	10%	7%

Tableau 2: Groupe de consommation alimentaire et âge du chef de ménage

L'évaluation révèle que 522028 personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère ; soit 5% des ménages ruraux dans les 19 régions du pays.

Ce résultat indique une augmentation de deux points de pourcentage de la prévalence à l'insécurité alimentaire sévère par rapport à novembre 2013. L'insécurité alimentaire sévère est prépondérante dans cinq régions du pays : Wadi Fira (17%), Batha (13%), Kanem (10%) et Barh El Gazal (9%) et le Guera. (9%). L'insécurité alimentaire modérée touche 2548673 ; soit 26% des ménages ruraux.

En somme 31% des ménages ruraux sont affectés par l'insécurité alimentaire globale ; soit environ trois millions de personnes.

2.2. Plus de femmes utilisent les stratégies d'adaptations négatives

Les chocs sur la production agricole sont récurrents au Tchad ; cette année, comme indiqué précédemment, les pluies ont commencé tard et se sont arrêtées précocement avant que les plantes n'aient terminé leur cycle. Les ménages ruraux appliquent certaines stratégies pour faire face à ces chocs récurrents. Afin de mieux comprendre cette capacité des ménages à faire face, donc leur résilience, les stratégies de survie appliquées par les ménages ont été analysées.

Le stress par rapport à l'accès à la nourriture est mesuré par l'indice simplifié de stratégie de survie. L'indice moyen est de 8,5 ; indiquant un niveau de stress plus élevé pour l'accès à la nourriture par rapport à mars 2013 (CSI moyen =2,9)². Il est particulièrement élevé dans le Kanem (12,6). Le CSI est supérieur à la moyenne nationale à Wadi Fira (9,3), Sila (9,4), à Barh El Gazal (9,6) et le Salamat (9,5).

L'analyse montre que les ménages combinent diverses stratégies de survie pour faire au manque de nourriture. Ces combinaisons suivent une séquence logique qui part des stratégies alimentaires aux stratégies de crise. Dans un premier temps, les ménages ont appliqué des stratégies alimentaires à court termes, notamment consommer des aliments moins appréciés/chers, diminuer la quantité de la nourriture lors des repas, réduire les quantités des adultes au profit des enfants et enfin réduire le nombre de repas par jours.

La proportion de ménages qui applique ces stratégies alimentaires est relativement faible par rapport aux ménages qui appliquent les stratégies de survie de crise. En effet, les ménages qui le pouvaient ont vendu des biens productifs (73%). D'autres préfèrent limiter les dépenses d'investissement en réduisant les dépenses de santé (66%), pour l'éducation (68%) et pour les intrants agricoles (72%). Ces stratégies sont particulièrement sévères car elles peuvent compromettre les avoirs futurs de ces ménages.

Les stratégies susmentionnées sont appliquées par tous les groupes de moyens de subsistance et socioéconomiques. En effet, les ménages dirigés par une femme sont plus prompts à appliquer les stratégies de survie alimentaire à court terme ; emprunter de la nourriture (61% contre 56% pour les ménages dirigés par un homme), emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture (44% contre 34% pour les ménages dirigés par un homme). Par ailleurs, les femmes chefs de ménage appliquent davantage les stratégies de stress que les hommes chefs de ménages ; vendre des animaux plus que d'habitude (58% contre 45% des hommes). De même, elles sont plus enclines à réduire les dépenses de soins santé (70% contre 63% des hommes) et d'éducation (74% contre 64% des hommes) pour pouvoir faire face aux besoins alimentaires.

L'évaluation indique que les chefs de ménage seuls (divorcés ou veufs) appliquent les stratégies de survie les plus sévères. Pour accroître leur capacité de travail avec une main d'œuvre additionnelle, les chefs de ménages séparés ou divorcés sont plus enclins à retirer les enfants de l'école. Aussi, ces catégories de chefs de ménages réduisent le plus les dépenses pour les soins de santé et l'éducation. Dans le pire des cas, des membres de ménages vont mendier. Ces chefs de ménages seuls vendent relativement peu des biens productions et des

² Evaluation de la sécurité alimentaire des ménages ruraux dans les bandes sahéenne et soudanienne du Tchad.

animaux ; indiquant les ménages dirigés par des chefs de ménage divorcés ou veufs disposent de peu de biens productifs et sont par conséquent parmi les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Les discussions de groupes confirment que les différents du ménage ont un accès inégal à la nourriture lorsque celle-ci se raréfie. En effet, lors que la nourriture est limitée, les enfants mangent en premier à leur faim. Puis, les hommes qui sont servis et les femmes se contentent parfois du « fond de la marmite ».

Il est pertinent de noter que cette étude n'a pas inclus toutes les stratégies d'adaptations négatives de la perspective du genre, par exemple le commerce du sexe et la prostitution, à cause de la sensibilité de ces sujets. Le mariage précoce des filles comme une stratégie d'adaptation négative sera discuté dans le chapitre 5.

2.3. Les femmes sont les principales bénéficiaires de l'assistance alimentaire du PAM

D'une manière générale, les personnes bénéficiaires sont celles les plus affectées par l'insécurité alimentaire sévère. 61% des bénéficiaires sont des femmes. L'âge moyen des femmes chefs de ménage bénéficiaires est de 36 ans contre 44 ans pour les hommes.

L'évaluation indique que 34% des ménages enquêtés ont reçu l'assistance alimentaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM). L'analyse montre que la distribution alimentaire gratuite est la principale modalité de transfert du PAM (64% des bénéficiaires). Puis, viennent loin derrière le blanket feeding (21% des bénéficiaires) et l'alimentation scolaire (34% des bénéficiaires). Les programmes tournés vers la résilience ont été peu promus par le PAM ; vivres contre actifs productifs (4%), transferts monétaires (3%). Au regard de la proportion élevée de ménages en insécurité alimentaire modérée, il est évident que le PAM devrait intensifier ces interventions en faveur de la résilience.

2.3.1. Les femmes et les hommes ont des préférences différentes en lien avec l'assistance alimentaire du PAM

Au cours de l'évaluation il a été demandé aux ménages enquêtés de dire la modalité de transfert de l'assistance alimentaire qu'ils préféreraient. Les non bénéficiaires des programmes du PAM optent largement pour l'argent en espèce. Pour l'ensemble des bénéficiaires, l'argent (21%) et les vivres en nature (75%) sont les options les plus préférées. Toutefois, selon le sexe du répondant, les bénéficiaires ont des avis plus nuancés. Les hommes (26%) sont plus favorables à recevoir l'argent en espèce que les femmes (18%). Les femmes (79%) préféreraient les vivres en nature que les hommes (67%).

Les hommes affirment qu'ils feront une meilleure utilisation de l'argent (48%) et qu'en plus ils auront la liberté de choisir (21%) les aliments consommés. Par contre, les femmes qui souhaiteraient recevoir l'argent en espèce mettent en avant la possibilité de constituer une épargne.

Les femmes pensent que recevoir des vivres en nature est plus sécurisant, par opposition l'argent en espèce l'est moins. A défaut de l'argent en espèce, les femmes accepteraient bien les coupons car elles pourraient en faire une meilleure utilisation tout en étant en sécurité.

Les femmes et les hommes sont globalement d'accord que la qualité des produits distribués par le PAM est une raison du choix des vivres comme modalité de transfert préférée des bénéficiaires.

Les notions de dignité, du respect des habitudes alimentaires, de la disponibilité des produits (sur les marchés) en lien avec les différentes modalités de transfert ont été très peu mentionnées par les bénéficiaires des deux sexes ; indiquant que dans le contexte du Tchad, l'assistance alimentaire actuelle du PAM satisfait bien à ces notions.

2.3.2. Les femmes et les hommes décident de l'utilisation de l'assistance alimentaire du PAM

Les décisions les plus importantes concernant l'utilisation de l'assistance alimentaire du PAM sont prises conjointement par l'homme et la femme ; ensemble, ils décident de vendre la ration (41%), de l'échanger (44%) ou de la partager (43%). Toutefois, des disparités importantes existent entre les différentes régions du pays. Ainsi, dans les régions de Salamat et d'Hadjer Lamis, les hommes ont un contrôle important sur l'utilisation de l'assistance alimentaire ; par exemple, respectivement 57% et 47% des ménages déclarent que ce sont les hommes qui décident de la vente.

En dehors de l'assistance alimentaire, en général, les hommes prennent seuls la décision sur l'utilisation des ressources. Même en cas d'urgence, les femmes ne peuvent vendre de la terre (86%), vendre du bétail (76%), vendre des petits ruminants (68%) ou de la volaille (62%) sans la permission de leur mari.

Le pouvoir faible des femmes s'étend à plusieurs autres aspects de la vie des communautés rurales du Tchad. En effet, 38% des ménages déclarent que c'est l'homme qui décide qu'un enfant tombé malade soit emmené à l'hôpital. Dans 32% des cas, le mari et la femme prennent ensemble la décision. L'épouse prend une telle décision que dans 29% des cas. Par contre, en général, ce sont les femmes (58%) qui décident de l'allaitement des enfants. Mais, il arrive qu'elles tiennent compte de l'avis de l'homme ; 13% des hommes prennent seuls une telle décision et chez 28% des ménages, les couples décident ensemble.

2.3.3 La prise en charge et l'alimentation des enfants et des jeunes est principalement à la charge des femmes

L'évaluation confirme que les femmes sont les premières en charge des choix sur l'alimentation des jeunes et que les problèmes liés à l'alimentation des enfants concernent également l'ensemble du ménage ; chez 40% des ménages, les femmes prennent cette décision et dans 45% des cas le couple décide conjointement.

L'analyse indique que plusieurs membres du ménage prennent soins des jeunes enfants. Ainsi, en l'absence de la mère, les grandes sœurs (56%) et les grandes mères (59%) prennent soins des enfants. Les individus males, à l'exception des pères, sont relativement peu impliqués dans la prise en charge des enfants en l'absence de leurs mères.

Des disparités importantes existent entre les régions ; elles traduisent les différences socioculturelles existantes dans le pays.

Tableau 3: Personnes impliquées dans la prise en charge des enfants de moins de deux ans

Personnes impliquées dans la prise en charge des enfants (plus de 2 ans) en l'absence de leur mère	Père	Grandes sœurs	Grands frères	Grands-mères	Grandes pères	Autres membres de la famille
Wadi Fira	52%	60%	25%	89%	52%	89%
Ennedi	37%	61%	25%	71%	47%	82%
Ouaddai	40%	72%	26%	98%	49%	85%
Sila	62%	76%	30%	88%	52%	79%
Batha	29%	25%	4%	38%	2%	
Guera	22%	24%	4%	41%	2%	7%
Salamat	6%	61%		33%		11%
Bahr El Gazal	23%	52%	5%	41%	2%	2%
Kanem	11%	50%		50%	4%	4%
Lac	13%	33%	8%	67%	4%	
Hadjer Lamis	35%	88%	42%	91%	44%	51%
Logone Oriental	51%	54%	33%	26%	6%	19%
Mandoul	73%	46%	18%	25%	5%	11%
Moyen Chari	37%	57%	26%	34%		26%
Total	40%	56%	20%	59%	23%	39%

L'analyse indique une situation analogue pour les enfants de moins de deux ans. En l'absence de la mère, les grandes sœurs (50%) et les grands-mères (62%) prennent soin des enfants de moins de deux ans.

L'analyse indique que 49% des femmes ont besoin de l'autorisation de leur mari avant de se rendre à l'hôpital. Chez un ménage sur quatre, cette décision est prise conjointement par la femme et l'homme. Par ailleurs, 70% des hommes prennent la décision sur l'argent qu'ils gagnent contre 53% des femmes. De plus, plus de la moitié des femmes (53%) doit s'accorder avec leur mari sur l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent.

2.3.4 Les femmes ont peu de pouvoir dans les comités de gestion de l'assistance alimentaire

L'analyse indique que des comités de gestion de l'assistance alimentaire existent dans les villages, mais seuls 9% des bénéficiaires affirment être membres. Par ailleurs, les hommes (13%) sont plus représentés dans ces cas que les femmes (6%).

L'évaluation identifie trois principaux types de comités : comités de ciblage, de plaintes et de distribution des vivres. Les comités de distribution de vivres semblent être plus attractifs pour les femmes ; ils attirent 44% des femmes membres d'un comité. Seuls 5% des bénéficiaires déclarent être membres d'un comité de plainte ; les femmes sont très présentes dans ces comités. La faible participation des bénéficiaires aux comités de plainte pourrait affecter négativement l'impact des programmes dans la mesure où l'inexistence de système de plainte ne favorise pas le règlement des conflits et autres problèmes liés aux distributions alimentaires.

La même observation est valable pour les comités de ciblage où il y a trois fois plus d'hommes que de femmes alors que les problèmes d'exclusion touchent beaucoup plus ces dernières. Dans ces comités, les trois premiers postes de responsabilités sont tenus principalement par des hommes ; président (16% d'homme contre 4% de femmes), secrétaire (6% d'hommes contre 4% de femmes) et conseiller (13% d'hommes contre 9% de femmes).



Figure 4: Femmes membres d'un comité de gestion des vivres

Au cours de l'évaluation, il a été demandé aux bénéficiaires de dire dans quelle mesure leurs préoccupations exprimées pouvaient influencer les décisions du comité.

L'analyse indique les voix des femmes portent moins que celles des hommes. Environ un tiers d'entre elles n'a pu apprécier leur pouvoir au sein des comités. 30% des femmes admettent que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte et n'ont aucune influence sur le fonctionnement des comités (contre seulement 12% des hommes). Par opposition, plus de la moitié des hommes estime avoir une influence moyenne et/ou large sur le fonctionnement des comités.

Les discussions de groupes indiquent que les femmes peuvent participer aux réunions sur les questions qui touchent l'ensemble du village. Toutefois, comme dans les comités de gestion des vivres, les voix des femmes ne sont pas audibles. De ce fait, pour faire passer une idée pertinente lors des réunions, les femmes doivent d'abord convaincre leurs maris qui à leur tour se chargent de porter et défendre l'idée devant l'assemblée.

2.3.5 Le ciblage des femmes pour l'assistance alimentaire est globalement bien perçue par les femmes et les hommes

Tableau 4: Perception sur le ciblage des femmes pour l'assistance alimentaire

Le PAM cible souvent les femmes comme bénéficiaires, participants et personnes qui reçoivent les vivres. Que pensez-vous de cet arrangement ?		Progrès favorable	Conforme à la pratique habituelle dans notre société	Mauvaise pratique	Ne sait pas	Autre
Région	Wadi Fira	73%	3%		14%	10%
	Ennedi	53%		8%	35%	4%
	Ouaddai	66%	6%		26%	2%
	Sila	62%	9%	5%	23%	2%
	Batha	75%	4%	13%	8%	
	Guera	70%	15%	2%	4%	9%
	Salamat	67%	6%		28%	
	Bahr El Gazal	75%	14%		11%	
	Kanem	68%	14%	7%	11%	
	Lac	63%	17%	17%	4%	
	Hadjer Lamis	77%	14%		9%	
	Logone Oriental	57%	19%	10%	13%	1%
Sexe du chef de ménage	Mandoul	80%	18%	2%		
	Moyen Chari	54%	26%		20%	
Sexe du chef de ménage	Masculin	59%	14%	6%	20%	2%
	Féminin	75%	9%	3%	10%	3%
Total		67%	12%	5%	15%	2%

L'évaluation indique que les femmes et les hommes ont une appréciation différente des impacts du ciblage actif des femmes. En effet, trois femmes sur quatre estiment que cette manière de cibler les bénéficiaires des programmes du PAM constitue un progrès favorable contre 59% des hommes. Nonobstant, l'analyse met en évidence un **frein culturel** à une large acceptation du choix des femmes comme les principales bénéficiaires directes. En effet, seuls **14% et 9%** respectivement des chefs de ménages hommes et femmes affirment que le choix des femmes comme bénéficiaires est conforme à la pratique habituelle de leur société. Dans l'hypothèse d'une évolution de la société tchadienne, il deviendrait acceptable, pour plus d'hommes et de femmes, de renforcer la participation économique et communautaire des femmes.

Au cours de l'évaluation, il a été demandé aux hommes et aux femmes d'apprécier les impacts du ciblage sur leur relation mutuelle. L'analyse indique que le ciblage des femmes améliore la prise de décision et le pouvoir de celles-ci ; 54% des répondants.

De ce fait, il y a une proportion relativement importante d'hommes frustrés (16% des hommes contre 13% des femmes répondants). Ces frustrations conduisent quelquefois à des violences conjugales ; (10% des répondants). Les discussions de groupes confirment que ces violences conjugales sont plus fréquentes dans les ménages polygames où toutes les femmes ne sont pas ciblées pour l'assistance alimentaire.

Effets du ciblage des femmes	Améliore de la prise de décision, du pouvoir des femmes dans le ménage	Provoque de la violence conjugale	Provoque de la frustration parmi les hommes
Masculin	49%	11%	16%
Féminin	58%	9%	13%
Total	54%	10%	15%

Tableau 5: Effets du ciblage des femmes dans le ménage

Il convient de noter que les femmes sont souvent moins confortables à parler publiquement de ces violences dont elles sont généralement les victimes.

En dépit des frustrations et des conflits induits, le ciblage des femmes a un impact positif sur les relations hommes/femmes. Les femmes perçoivent davantage cet impact positif que les hommes.

2.3.6 Les femmes sont les moins satisfaites de la qualité du ciblage

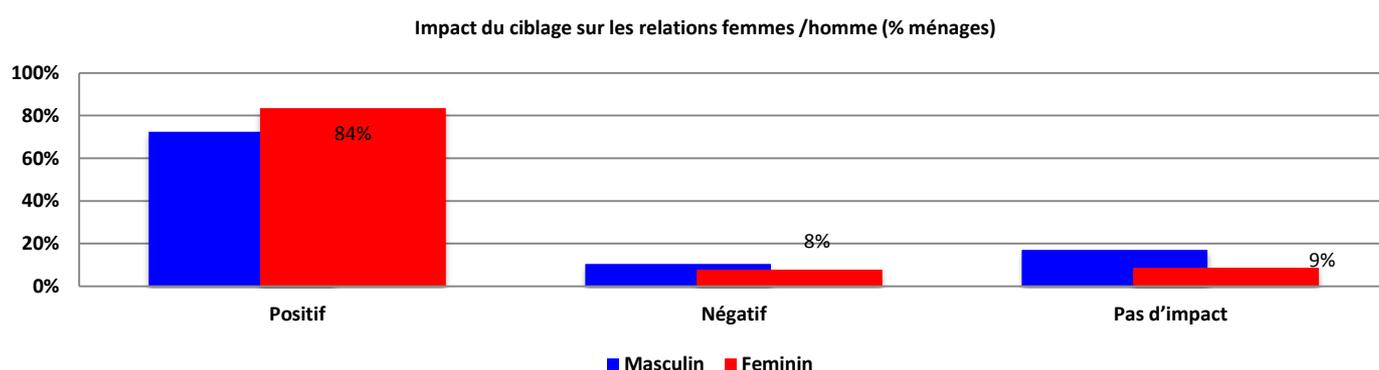


Figure 5: Impact du ciblage des femmes sur les relations femmes/hommes

Les femmes se plaignent davantage des problèmes d'exclusion ; 13% d'entre elles pensent que les plus vulnérables ne sont parmi les bénéficiaires (contre 7% des hommes) et 8% des femmes indiquent des cas d'exclusion des personnes vulnérables. Par contre, les hommes (25%) épinglent l'inclusion des personnes non vulnérables parmi les bénéficiaires.

L'analyse indique les femmes sont les moins satisfaites de la qualité du ciblage. Environ, 33% des femmes pensent que le ciblage est équitable et transparent contre 41% des hommes. Pour 16% des femmes, le ciblage n'est pas du tout équitable et transparent contre seulement 8% des hommes.

Les femmes et les hommes sont globalement d'accord sur la forte implication des communautés et l'influence marquée des autorités dans le ciblage, indiquant que le ciblage communautaire devrait davantage être appliqué comme principale méthode de ciblage des activités de distributions alimentaires

2.4. Les violences envers les femmes bénéficiaires sont récurrentes dans les zones de concentration des personnes réfugiées et retournées (Est et Sud)

Les violences envers les femmes sont le principal impact négatif que pourrait induire ou aggraver l'assistance alimentaire. En effet, l'évaluation indique une prévalence élevée des violences vers les femmes dans certaines régions du Sud, notamment dans le Logone Oriental, le Mandoul et le Moyen Chari ; ces régions sont les principales zones d'accueil des personnes retournées et réfugiées venus de la Centrafrique.

L'analyse indique que les violences envers les femmes sont fréquentes dans certaines régions où travaille le PAM. Ainsi, 32% des ménages bénéficiaires déclarent des cas de violences envers les

femmes lorsqu'elles vont ou reviennent des sites de distributions. Ces cas sont principalement rapportés dans les régions de Mandoul (58%), de Moyen Chari (43%), de l'Ennedi (40%) et de Bahr El Gazal (33%).

Par ailleurs, des bénéficiaires (37%) ont rapporté des cas de violences envers les femmes sur les sites de distributions, notamment dans les régions du Logone Oriental (56%), du Lac (50%), de Wadi Fira (50%), du Mandoul (41%) et de l'Ennedi (40%). Dans les régions, les proportions sont relativement faibles et inférieures à la moyenne nationale (37%).

Certaines formes de violence ne sont pas directement liées à l'assistance alimentaire du PAM, mais elles sont relatives à la sécurité alimentaire. Par exemple, 17% des ménages rapportent des cas de violence lors les

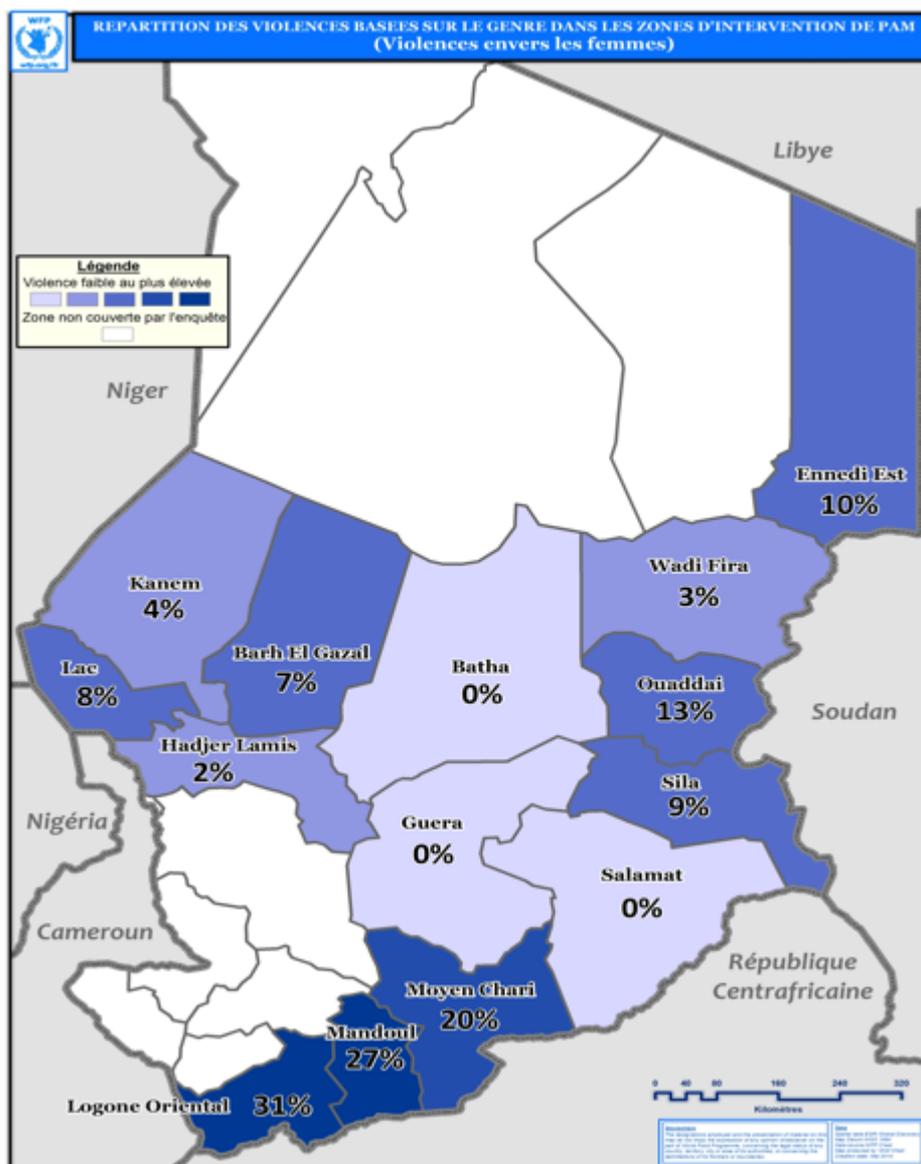


Figure 6: Distribution géographique des violences faites aux femmes dans les distributions alimentaires

femmes vont chercher l'eau ou le bois de chauffage. Cette situation semble marquer dans les régions de Bahr El Gazal (67%), Wadi Fira et Lac (50%). Cette situation observée est d'autant plus préoccupante que la collecte de l'eau et la recherche du bois de chauffage sont des activités réservées principalement au sexe féminin. En effet, les filles et les femmes ont la charge de rechercher l'eau et de collecter le bois de chauffage. La participation des hommes à ces deux activités est marginale dans toutes les régions du pays. Aussi, les hommes participent davantage à la recherche du bois de chauffage qu'à la collecte de l'eau ; 7% et 4% des ménages indiquent que les hommes participent respectivement à la recherche du bois de chauffage et à la collecte de l'eau.

Tableau 6: Violences envers les femmes, contreparties pour l'assistance alimentaire

Aurient reçu l'assistance en échange d'une contrepartie demandée par un staff ou un partenaire du PAM			
	Masculin	Féminin	Total
Wadi Fira	5%	10%	7%
Ennedi	3%	5%	4%
Ouaddai	4%	5%	5%
Sila	5%	8%	6%
Batha	2%	5%	3%
Guera	3%	6%	4%
Salamat	3%	4%	4%
Bahr El Gazal	7%	5%	6%
Kanem	6%	4%	5%
Lac	7%	4%	6%
Hadjer Lamis	6%	3%	4%
Chari Baguirmi	6%	2%	4%
Mayo Kebbi Est	6%	1%	4%
Mayo Kebbi Ouest	8%	5%	7%
Tandjile	5%	5%	5%
Logone Occidental	6%	5%	5%
Logone Oriental	7%	8%	8%
Mandoul	7%	8%	8%
Moyen Chari	5%	7%	6%

2.5. Une faible proportion de bénéficiaires a été victimes d'abus ou d'exploitation

Les risques des femmes et des hommes bénéficiaires sont multifformes, y inclus des mauvais comportements des employés du PAM et/ou des partenaires. En effet, si un staff du PAM ou des partenaires a essayé de demander aux bénéficiaires une faveur en échange de l'aide alimentaire fournie, c'est un abus.

L'analyse indique que 3% des bénéficiaires auraient été sollicités pour des faveurs en échange de l'assistance du PAM dont 3,4% de femmes contre 2% d'hommes. Cependant, il faut être prudent avec la conclusion de ces résultats, ce qui pourrait être une sous-estimation, à cause du caractère sensible de tels sujets.

Faveurs échangés par les bénéficiaires des deux sexes contre l'assistance du PAM

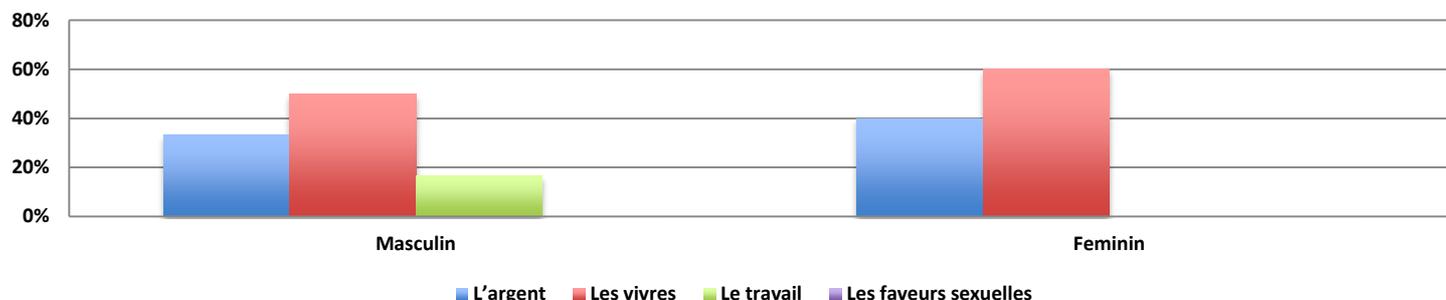


Figure 7: Faveurs échangées contre l'assistance par les femmes et les hommes

L'argent et une partie des vivres distribués sont les deux contreparties échangées par les bénéficiaires contre l'assistance du PAM. Il est important de noter qu'aucun cas de demande de faveur sexuelle n'a été rapporté. Encore, il faut faire attention avec la conclusion de ces résultats, ce qui pourrait être une sous-estimation, à cause de la sensibilité de ces sujets. Les hommes et les femmes bénéficiaires pourraient ne pas être prêts à parler de ces sujets avec les enquêteurs, qui sont les personnels masculins ou féminins du gouvernement.

	Peur de représailles	Pas conforme à nos valeurs	Peur d'être exclu dans les prochaines assistances	Les gens ne me croiront pas	Manque de preuve à fournir	Aucune suite favorable à donner à cette plainte	Autres
Masculin	12%	24%	10%	6%	18%	14%	17%
Féminin	16%	47%	11%	4%	9%	4%	9%
Total	15%	37%	10%	4%	13%	8%	13%

Tableau 7: Attitudes des femmes et des hommes face aux abus

Face à ces abus, les bénéficiaires sont souvent impuissants car ils ne connaissent pas les procédures de plaintes existantes du PAM (88%) ; seuls 12% sauraient comment contacter le PAM pour formuler une plainte. Même quand ils connaissent ces mécanismes de plaintes existants du PAM, les bénéficiaires n'y recourent pratiquement pas. En effet, en cas d'abus, un ménage bénéficiaire sur quatre ne se sent suffisamment confortable pour porter une plainte.

Des apesanteurs socioculturelles importantes bloquent le recours aux mécanismes de plaintes existantes. En effet, 37% des ménages déclarent que porter plainte en cas d'abus n'est pas conforme à leurs valeurs. De plus, certains ménages (15%) ont peur des représailles qui causeraient leur exclusion des prochaines distributions. Par ailleurs, des bénéficiaires estiment que personne ne leur croira car ils manquent de preuves (13%) à fournir pour soutenir les plaintes. De ce fait, aucune suite favorable ne sera donnée à leur plainte.

2.6. Les femmes sont submergées par les travaux domestiques



Figure 8: Femmes à la recherche d'eau potable

Au cours de l'évaluation, il a été demandé aux femmes et aux hommes de dire le temps qu'ils consacraient au repos et aux loisirs au cours dans la journée.

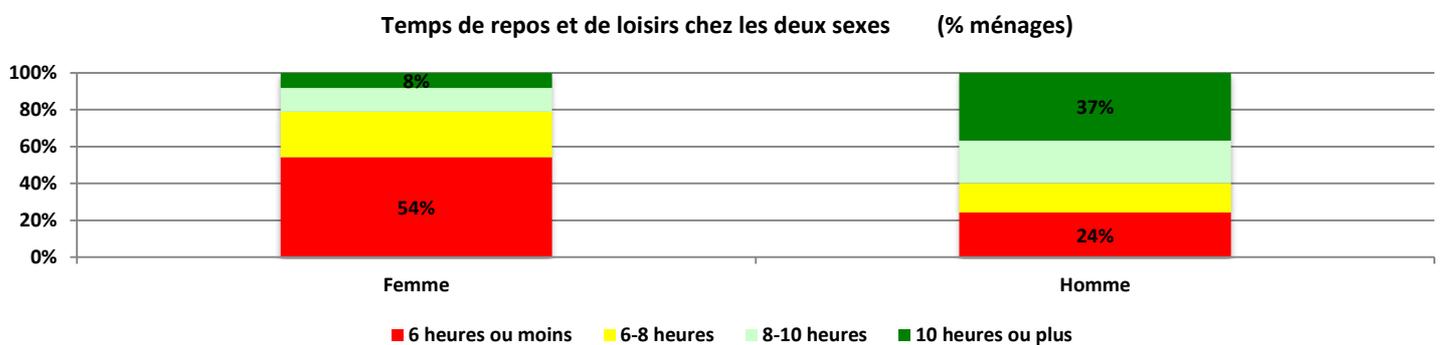


Figure 9: Proportion des femmes et des hommes selon le temps de repos

Temps de repos et de loisirs des femmes

	6 heures ou moins	6-8 heures	8-10 heures	10 heures ou plus
Wadi Fira	65%	13%	21%	2%
Ennedi	53%	12%	25%	10%
Ouaddai	55%	15%	21%	9%
Sila	58%	20%	21%	2%
Batha	46%	25%	10%	19%
Guera	30%	33%	22%	15%
Salamat	11%	61%	22%	6%
Bahr El Gazal	61%	27%		11%
Kanem	57%	25%	7%	11%
Lac	63%	8%	8%	21%
Hadjer Lamis	67%	26%	5%	2%
Logone Oriental	53%	35%	6%	7%
Mandoul	46%	48%	2%	5%
Moyen Chari	74%	14%	6%	6%
Total	54%	25%	13%	8%

Tableau 8: Temps de repos des hommes et des femmes par région

L'analyse indique que les femmes ont moins de temps de repos et de loisirs que les hommes ; elles sont littéralement absorbées par les tâches ménagères. En effet, 54% des femmes ont moins de six heures de repos dans la journée contre 24% des hommes. Par opposition, 37% des hommes ont plus de dix heures de repos contre seulement 8% des femmes.

Les discussions de groupe avec les femmes et les hommes ont permis de déterminer leurs principales tâches quotidiennes.

Tableau 9: Journée typique de travail pour une femme et un homme

Horaires	Femme	Homme
00h-4h	Sommeil	Sommeil
05h-7h	Nettoyer de la cours	Sommeil
	Préparer/prendre le petit déjeuner	
	Rechercher de l'eau	
	Faire le bain pour les enfants	
7h-12h	Faire la vaisselle	Prendre le petit déjeuner
	Faire la lessive	Faire paître les animaux
	Collecter du bois de chauffage	Travailler au champ
	Piler le mil au mortier	Faire l'artisanat
	Préparer le déjeuner	
	Faire le marché	Faire le commerce
12h-13h	Servir la nourriture aux hommes et aux enfants	Manger et se reposer
13h-14h	Se reposer	Se reposer
14h-15h	Collecter du bois de chauffage	Se reposer
	Rechercher de l'eau	Se reposer
15h-17h	Collecter du bois de	Ramener le bétail à la maison
	Rechercher de l'eau	Fermer les commerces
		Retourner des champs
17h-19h	Préparer le diner	Discuter avec les amis
	Faire le bain pour les enfants	Prendre du thé
	Servir la nourriture aux hommes et aux enfants	Boire de l'alcool
		Diner
19h-21h	Chauffer l'eau pour le bain du mari	Prendre du thé
	Coucher les enfants	Prendre le bain
	Diner	Ecouter la radio
21h-22h	Ranger la maison	Se reposer
	Prendre le bain	Se coucher
22h-00h	Se coucher	Sommeil

Ces discussions de groupes confirment que les femmes se lèvent les premières et se couchent les dernières. Par ailleurs, au cours d'une journée typique, il y a des différences marquées entre les activités de type productif contre le type reproductif ; les hommes et les femmes mènent des activités différentes. Les tâches domestiques sont menées exclusivement par les femmes tandis que les hommes conduisent les activités économiques ; indiquant une forme d'exclusion économique des femmes.

Toutefois, les discussions de groupes indiquent que l'homme peut aider la femme sur les tâches domestiques dans certaines circonstances: cas de maladie, grossesse avancée, absence de grands enfants.

2.7. Les filles sont mariées jeunes, à 15-17 ans.

Les chefs de ménages enquêtés sont mariés ; monogames (50%) et polygame (35%). Environ 11% seraient des veufs et sont en général des bénéficiaires des programmes du PAM. La région de Guera compte la proportion la plus élevée de veufs (ves) (26%) ; c'est aussi des régions où la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est la plus élevée. Les régions de l'Ennedi (49%) et du Lac comptent les proportions les plus élevées de polygames.

Au Tchad, la majorité civile est atteinte à 21 ans pour les filles et les garçons. Cependant, L'âge minimum de mariage est de 18 ans pour le garçon et 15 ans pour la fille (article 144 du Code Civil français de 1958 applicable au Tchad). Cet âge est relevé à 18 ans pour le garçon et 17 ans pour la fille dans le projet du code des personnes et des familles élaboré en 2000 mais non encore adopté. L'enquête révèle que pour les filles, le mariage intervient généralement entre 15 et 17 ans. De plus, un ménage sur trois affirme que des filles âgées de 13 à 15 ans peuvent se marier ; indiquant les mariages des filles sont précoces dans les zones rurales du Tchad. Les mariages précoces des filles touchent particulièrement les régions de Batha, de Guera, de Salamat, Bahr El Gazal et Kanem.



Figure 10: Très Jeune fille portant un enfant

Composition de la dot par	Argent	Terre	Bétaux	Equipement électroménagers
Wadi Fira	94%	5%	62%	2%
Ennedi	94%	6%	80%	4%
Ouaddai	87%	4%	79%	
Sila	94%	9%	70%	5%
Batha	83%	4%	15%	
Guera	96%	4%	13%	
Salamat	94%	11%	11%	11%
Bahr El Gazal	98%	5%	25%	2%
Kanem	100%		14%	4%
Lac	100%		17%	4%
Hadjer Lamis	98%		74%	9%
Logone Oriental	93%	1%	14%	8%
Mandoul	100%		2%	5%
Moyen Chari	100%	3%	6%	3%
	94%	4%	38%	4%

Tableau 10: Composition de la dot selon les régions

Pour le mariage, l'argent et le bétail composent la dot. Toutefois, pour le bétail, des disparités importantes sont observées ; ces disparités sont le fait des différences socio-culturelles entre les régions.

Pendant de l'enquête, il a été demandé aux ménages de dire si la valeur de la dot avait augmenté au cours des cinq dernières années. 75% des ménages ont indiqué une hausse de la valeur de la dot. Les hommes (75%) et les femmes (75%) rapportent cette augmentation de la dot dans les mêmes proportions.

L'analyse montre qu'une proportion particulièrement élevée de ménages est sensible à l'augmentation de la valeur de la dot dans les régions du Lac (96%) et du Logone Oriental (94%). Aussi, dans les régions de Hadjer Lamis (86%), Moyen Chari (86%), Mandoul (84%), Kanem (82%) et Bahr El Gazal (82%), environ quatre ménages sur cinq constatent une augmentation de la valeur de la dot. L'analyse ne permet d'établir une corrélation entre la sensibilité à l'augmentation de la dote et les taux de malnutrition et/ou d'insécurité alimentaire au Tchad ; par exemple, les régions du Lac et de Logone Oriental ne sont pas les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Tableau 11: Mariage des jeunes filles et manque de nourriture

Connaissez vous des personnes qui accepteraient de marier leurs filles par manque de nourriture?			
	Non	Oui	Ne Sait Pas
Wadi Fira	83%	5%	13%
Ennedi	71%	8%	20%
Ouaddai	83%	9%	9%
Sila	77%	17%	6%
Batha	54%	44%	2%
Guera	74%	20%	7%
Salamat	56%	39%	6%
Bahr El Gazal	84%	2%	14%
Kanem	75%	11%	14%
Lac	71%	21%	8%
Hadjer Lamis	91%	5%	5%
Logone Oriental	76%	19%	4%
Mandoul	98%	2%	
Moyen Chari	80%	11%	9%
	78%	14%	8%

En raison de cette hausse de la valeur de la dot, il devient de plus en plus difficile pour les ménages de la payer ; comparé à il y a cinq ans 87% des ménages indiquent que le paiement de la dot est difficile contre seulement 6% pour qui il est facile de la payer. L'analyse n'indique pas de lien fort entre l'augmentation de la valeur de la dot et le mariage précoce des filles³.

Par ailleurs, l'analyse indique 78% des ménages n'accepteraient pas de marier leurs filles par manque de nourriture. En d'autres termes, 22% des ménages emploient le mariage précoce des filles comme une stratégie d'adaptation négative. Toutefois, il est pertinent d'indiquer que dans les régions de Batha (44%), de Salamat (40%), Lac (21%), Guera (20%) et Logone Oriental (19%) la proportion de ménages qui accepterait de marier leurs filles par manque de nourriture est supérieure à la moyenne nationale (14%). Par ailleurs, l'analyse montre que les femmes chefs de ménage résisteront davantage à marier leurs filles par manque de nourriture que les hommes ; 84% des femmes contre 72% des hommes n'accepteraient pas de marier leurs filles pour de la nourriture.

3. RESULTATS DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

3.1. La question du genre/du statut de la femme affecte les opérations du PAM et de ses partenaires.

Il a été demandé aux partenaires de mise en œuvre et aux acteurs gouvernementaux d'identifier les principaux enjeux et problématiques liées au genre dans leurs domaines d'interventions respectifs.

Nutrition :

Les principaux défis identifiés par les intervenants du secteur nutrition sont liés au manque de pouvoir décisionnel des femmes. Au Tchad, le programme de prise en charge de la malnutrition est mis en œuvre à travers les centres de santé. Or, la femme a besoin de l'autorisation de son mari pour se rendre au centre de santé ou pour y amener son enfant. Ceci peut créer un retard dans la prise en charge ou empêcher certains bénéficiaires d'y avoir accès.

De même, bien que la femme soit principalement responsable de l'alimentation et des soins aux enfants, les partenaires interrogés ont rapportés que les décisions sur l'utilisation des ressources, y compris les produits nutritionnels, sont prises soit conjointement, soit principalement par l'homme.

³ Pearson Correlation= 0,024 ; Sig=0,557

Bien que la parité au niveau du personnel des agences et institutions constitue un problème généralisé, la présence de femmes au sein des formations sanitaires, dans les programmes de nutrition communautaire et parmi les équipes en charge des enquêtes nutritionnelles a été identifiée par les acteurs interrogés comme particulièrement importante, ces activités demandant un contact physique et/ou l'administration de questions parfois intimes. Or, l'atteinte de cette parité reste un défi.

Sécurité alimentaire :

La participation des femmes aux activités et l'identification et la prise en compte effective de leurs besoins spécifiques sont deux défis majeurs identifiés par les intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire. Beaucoup de régions présentent une société traditionaliste encore très hiérarchisée, avec des rôles bien définis pour les hommes et pour les femmes. Il est encore difficile de rassembler les hommes et les femmes dans les mêmes réunions au niveau communautaires. Les femmes hésitent à faire entendre lors des assemblées ou dans les comités.

Parallèlement, bien qu'elles n'arrivent pas toujours à s'exprimer au sein des groupes mixtes, le faible niveau d'éducation des femmes constitue un frein pour leur regroupement en association ou comité indépendants : même au sein des groupements féminins, les positions clés (secrétaire, trésorier) sont détenues par des hommes, qui savent lire et écrire.

La participation des femmes aux activités mises en place par les partenaires est conditionnée par l'autorisation de son mari. Ce manque de pouvoir s'étend aux décisions sur l'utilisation des ressources, y compris celles générées par la femme elle-même (AGR).

Une préoccupation liée au point précédent et rapportée plusieurs fois concerne l'impact des distributions d'argent ou de coupons aux ménages vulnérables. Le transfert d'argent liquide est perçu un transfert de pouvoir (plus que pour les vivres ou les coupons) et les intervenants interrogés craignent que le ciblage prioritaire des femmes ne perturbe la dynamique existante et crée une source de tension.

Assistance aux réfugiés :

Les partenaires intervenant dans les camps de réfugiés Soudanais à l'Est et dans les camps de réfugiés centrafricains au sud ont identifiés les violences basées sur le genre comme une problématique majeure au sein de cette population. Les types de violences signalés incluent les violences physiques, psychologiques, le déni de ressources et peuvent être liées à l'aide alimentaire. CARE Goré signale que sur 23 cas de violence physiques rapportés en 2013, 18 étaient liés à un conflit sur l'utilisation des vivres distribués par le PAM.

Les associations des droits de l'homme présentent sur le terrain fournissent des services de conseils et d'accompagnement. Pour eux, les femmes ne connaissent pas leurs droits, et il y a souvent conflits entre leurs droits et les traditions.

De même, les associations en qui assurent la prise en charge des victimes de VBG reconnaissent que l'environnement socio-culturel est souvent un obstacle à la prise en charge : les femmes sont réticentes à se faire soigner ou dénoncer la situation, par peur de représailles sociales.

Le deuxième défi majeur identifié par les intervenants interrogé a été celui de la scolarisation des filles. Bien qu'il y ait en moyenne plus de filles que de garçons en âge d'être scolarisées dans les camps de réfugiés du sud, elles sont moins nombreuses à être inscrites dans les écoles. Les taux de scolarisation sont en général acceptables dans les deux premières années du cours primaire (CP et CE1) mais on constate de forts taux d'abandons à partir du CE2

3.2. La prise en compte du genre dans les activités humanitaires et de développement est freinée par un cadre institutionnel fragile et une faible coordination entre les acteurs.

Au niveau national, les priorités du gouvernement, sa stratégie ainsi que les rôles et responsabilités des différents ministères sectoriels sont définies au sein de la Politique Nationale sur le Genre. Rédigée et validée en 2013, cette politique n'a cependant pas encore été adoptée, ce qui constitue un frein pour l'intégration systématique du genre dans les programmes et politiques sectorielles du gouvernement.

L'insuffisance de coordination entre les différents acteurs constitue également un frein à la prise en compte du genre dans la réponse humanitaire et l'appui au gouvernement. Il existe un groupe thématique Genre et Droits Humains, dont le chef de file est l'UNFPA. Ce groupe suit les avancées des agences par rapport à l'UNDAF/Cadre Intérimaire et la mise en œuvre des activités conjointes.

Pour les aspects genre dans le domaine humanitaire, il n'existe pas de plateforme de coordination spécifique bien que la présence d'une conseillère GENCAP soit reconnue comme un atout par tous les intervenants au niveau de N'Djamena. Enfin, il existe un cluster protection dont la composante la plus active est le sous-cluster sur les VBG, récemment réactivé suite à l'arrivée des personnes déplacées en provenance de la Centrafrique. Il existe également, pour les acteurs intervenants dans les camps de réfugiés de l'Est et de Sud du Tchad, un mécanisme de coordination mis en place par l'UNHCR et ses partenaires pour discuter spécifiquement de la problématique des violences basées sur le genre.

Il faut noter qu'en dehors de ces groupes de travail sur les GBV qui interviennent uniquement au niveau des camps de réfugiés, il n'existe aucune autre plateforme de coordination sur le genre et la protection au niveau du terrain.

3.3. Le suivi des progrès sur l'égalité des sexes se limite souvent à mesurer la participation des femmes aux activités mises en œuvre.

La majorité des ONGs et partenaires rencontrés a déclaré avoir un mécanisme d'identification des besoins leur permettant d'évaluer les besoins, les préoccupations et les vulnérabilités des bénéficiaires selon leur âge et leur sexe. Les outils employés incluent des focus groups avec les différentes catégories de bénéficiaires (hommes, femmes, adolescents etc.) et des enquêtes ménage.

Cependant, en ce qui concerne le suivi des progrès sur l'égalité des sexes, les intervenants ont le plus souvent déclaré soit ne pas avoir d'indicateur de suivi, soit utiliser des indicateurs liés à la proportion de femmes participants aux activités ou présentes dans les instances de décisions.

3.4. Les capacités du personnel du PAM et des partenaires en matière de genre sont limitées.

Sur 18 staffs du PAM rencontrés, seuls 7 avaient reçu sur une formation sur le genre. Ceci inclue des formations reçues avant leur recrutement au PAM. Aucune n'avait été formée dans les 2 ans précédents l'enquête.

Parmi les partenaires rencontrés, une seule ONG organisait des formations régulières à l'attention de son staff.

Le besoin de formation sur les concepts de base du genre et l'intégration du genre au sein des activités humanitaires et de développement a été souligné par la majorité des intervenants comme nécessaires pour permettre une meilleure promotion de l'égalité des sexes. Le besoin d'outils programmatiques (méthodologie d'évaluation des besoins, guides de mise en œuvre, indicateurs et de suivi) a aussi été relevé.

3.5. La parité au niveau du personnel des agences et des partenaires est perçue de façon positive mais reste difficile à atteindre.

Au sein du PAM, 15% du personnel est de sexe féminin, un chiffre qui cache des disparités entre les bureaux de terrain et le bureau pays à N'Djamena, ainsi qu'entre staff national et international. Parmi le staff international, 26% sont des femmes, soit le double de la proportion de femmes au sein du staff national (13%)⁴. Les 7 bureaux localisés à l'Est comptent seulement 11% de femmes sur 186 membres du personnel.

Cette situation n'est cependant pas limitée au PAM. La majorité des intervenants ont identifié la difficulté à recruter et à conserver des femmes, surtout dans les postes de terrain, comme un défi majeur. Ceci est vrai au niveau des agences des Nations Unies, des ONG nationales et internationales mais aussi au niveau du gouvernement.

Sur les 15 institutions onusiennes, ONG et directions gouvernementales rencontrées dans le cadre de cette enquête, 14 avaient moins de 50% de femmes et 8 avaient entre 7 et 20% de femmes au sein de leur personnel. Pourtant, la parité est perçue par les intervenants comme un avantage majeur : avoir une équipe mixte permet un meilleur contact avec les bénéficiaires et particulièrement les bénéficiaires féminins, que ce soit lors des entretiens ou des enquêtes de terrain. Les messages passent mieux quand ils sont véhiculés par une personne du même sexe. De même, la présence de femmes au sein des équipes constitue une forme de sensibilisation par l'exemple.

Les principaux obstacles à la parité au sein du personnel des intervenants sont les suivants :

- Le faible niveau de scolarisation des filles/femmes affecte le nombre de candidates qualifiées disponibles pour les différents postes.
- Pour des raisons familiales mais aussi des raisons de sécurité, les femmes sont réticentes à accepter des postes loin des grandes villes, ou des positions qui demandent de nombreux déplacements sur le terrain.
- Les conditions de vie difficiles rendent les postes peu attractifs.

4. QU'EST-CE QU'IL FAUT RETENIR DE CETTE ETUDE?

L'objectif de cette étude était de collecter des informations sur la sécurité alimentaire en lien avec le genre, d'identifier les facteurs liés au genre et au statut de la femme qui peuvent avoir un impact sur les activités du PAM et de ses partenaires mais aussi évaluer l'effet des activités en cours sur l'égalité entre les sexes, afin de s'assurer, à termes, que l'assistance fournie prend en compte les besoins spécifiques des différents groupes, leurs contraintes, et ne crée pas de risque supplémentaire pour les bénéficiaires.

L'étude montre que les femmes ont un pouvoir limité dans plusieurs aspects de la vie des ménages ruraux. Cet accès limité aux ressources des femmes se traduit par une vulnérabilité accrue à l'insécurité alimentaire de ces dernières.

Par conséquent, l'assistance alimentaire cible principalement les femmes. Les hommes et les femmes acceptent bien ce ciblage et demandent une plus grande implication de l'ensemble de la communauté (ciblage communautaire). Toutefois, l'analyse met en lumière des problèmes de protection en lien avec le ciblage des femmes pour l'assistance alimentaire. En effet, ces dernières ont reportés des cas de violences aussi bien sur les sites de distribution que sur les routes qui mènent aux points de distribution. Ces violences touchent principalement les personnes réfugiées et retournées à l'Est et au Sud du Tchad.

⁴ Chiffres de Mars 2014

Dans les zones rurales du Tchad, les femmes, mariées très jeunes, sont absorbées par les travaux domestiques. En effet, en plus de prendre en charge les enfants et les vieux, les femmes doivent collecter le bois de chauffe, chercher l'eau, etc. Par conséquent, elles n'ont qu'au plus six heures de repos par jour (sur 24 heures) contre dix heures pour les hommes, en moyenne.

Les femmes, quand elles sont malades, ont souvent besoin de l'accord de leurs maris avant de se rendre à l'hôpital. Pendant leur absence, les grandes mères et les grandes sœurs prennent soin des jeunes enfants.

Les intervenants dans le domaine de la nutrition, de la sécurité alimentaire et de l'assistance aux réfugiés ont une bonne connaissance des problématiques liées au genre qui affectent leurs domaines de travail respectifs, mais manquent souvent de ressources humaines formées, ainsi que des outils programmatiques qui permettraient une prise en compte et un suivi systématique du genre dans leurs activités. Cette prise en compte est également freinée par la faiblesse du cadre institutionnel et des plateformes de coordination.

5. RECOMMANDATIONS

Les enjeux principaux identifiés	Recommandations	Les parties responsables
Les femmes et les hommes ont un accès inégal à la nourriture Plus de femmes que hommes utilisent les stratégies d'adaptations négatives	Renforcer le ciblage des femmes particulièrement lors des interventions de résilience et de création d'avoirs.	PAM UNHCR Partenaires de mise en œuvre
Les femmes accepteraient bien les coupons car elles pourraient en faire une meilleure utilisation tout en étant en sécurité.	Ajuster la proportion de vivres, d'espèces et de coupons utilisés dans les interventions et tenir compte autant que possible des préférences des bénéficiaires.	PAM UNHCR Partenaires de mise en œuvre
Les hommes ont plus de temps pour se reposer ; les hommes sont plus occupés aux activités économiques ; les femmes se occupent presque exclusivement les responsabilités domestiques ; les femmes ont peu de temps pour se reposer	Adapter si possible la période de mise en œuvre des activités de vivres-contre-avoir au calendrier des activités des femmes afin de ne pas planifier d'activités pendant les périodes où elles sont très occupées. Encourager la mise en place d'autres stratégies visant à assurer que les activités VCA ne créent pas une charge additionnelle pour les femmes.	PAM UNHCR Partenaires de mise en œuvre
Les femmes ont un pouvoir d'influence plus faible dans les comités de gestion de l'assistance alimentaire	Explorer avec les spécialistes de résilience (OSZ) comment établir des plans communautaires participatifs (PCP) pourrait être une option permettant à travers le dialogue et la prise de conscience par les membres des communautés visées de : - Sensibiliser les hommes et les femmes à l'importance de permettre aux femmes de s'exprimer sur les questions d'assistance alimentaire ou humanitaire - Encourager la voix des femmes dans les comités ;	PAM UNHCR Partenaires de mise en œuvre

Les femmes sont les moins satisfaites de la qualité du ciblage	Privilégier un dialogue et une participation active de l'ensemble des communautés concernées pour assurer un meilleur ciblage.	PAM UNHCR Partenaires de mise en œuvre
Le ciblage spécifique des femmes pour l'assistance du PAM est globalement bien accepté, mais il y a de cas de frustration des hommes et de violences conjugales		
Les violences envers les femmes bénéficiaires sont récurrentes dans les zones de concentration des personnes réfugiées et retournées (Est et Sud)	Assurer la sécurité des bénéficiaires à travers le choix de lieux et de périodes adaptées pour la distribution. Consulter les communautés dans ces choix.	PAM UNHCR Partenaires de mise en œuvre
Une faible proportion de bénéficiaires ont été victimes d'abus ou d'exploitation	Etablir des mécanismes de plaintes et de feedback et s'assurer qu'ils sont intégrés avec les activités de suivi et d'accompagnement déjà mises en œuvre par d'autres partenaires. Renforcer l'Information auprès des communautés bénéficiaires sur l'existence des mécanismes de plaintes ; les impliquer dans la conception de ce mécanisme de plaintes afin qu'il réponde mieux à leurs attentes.	
Les femmes qui souhaiteraient recevoir l'argent en espèce mettent en avant la possibilité de constituer une épargne	Etudier la possibilité de mettre en place des activités d'accès au microcrédit pour les femmes vulnérables.	PAM UNHCR Partenaires de mise en œuvre
Les hommes et les femmes ont un pouvoir de décision inégal dans plusieurs d'aspects de leurs vies. Les hommes ont une influence importante dans les décisions liées à la santé et nutrition	Continuer de promouvoir la participation active des femmes aux décisions relatives aux activités du PAM (ex. ciblage les femmes dans les activités ; sensibilisation)	PAM UNFPA UNICEF Partenaires de mise en œuvre Gouvernement

6. ANNEXES

ANNEXE 1. METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION DU GENRE

Objectifs

Collecter et analyser des informations (données) pour mieux comprendre la problématique du Genre au Tchad et analyser l'efficacité de l'aide alimentaire du PAM au niveau des bénéficiaires.

De manière spécifique, l'étude vise à :

- disposer de données actualisées sur le Genre dans les zones d'intervention du PAM ;
- se prononcer sur les effets de l'applicabilité de l'égalité genre dans des projets d'assistance alimentaire du PAM ;
- comprendre les questions de genre dans le contexte du Tchad et son intégration dans la législation nationale, les politiques et les différents programmes des ministères ; et enfin
- déterminer la gravité de l'insécurité alimentaire et analyser les risques et chocs conjoncturels chroniques auxquels les ménages sont les plus exposés, de même que leur capacité d'adaptation.

Outils et techniques utilisés pour l'évaluation

Echantillonnage

L'enquête a couvert 19 régions administratives du Tchad à travers lesquelles 168 villages ont été tirés. L'échantillonnage des ménages a été choisi de telle manière que les résultats de l'enquête soient représentatifs au niveau des régions administratives. La méthodologie d'échantillonnage utilisée procède d'un sondage à deux niveaux avec comme **unités primaires les villages** et comme unités **secondaires les ménages**. Aussi, les ménages ont été choisis de façon aléatoire systématique.

Au total, 1842 ménages ont été tirés dont 626 ménages bénéficiaires des aides du PAM et 1216 ménages non-bénéficiaires. Le niveau de précision est de 5% et le taux de confiance est de 95%.

Outils et techniques de collecte de données

Plusieurs types de techniques de collecte de données ont été appliqués :

- Des interviews individuelles au sein des ménages dans les villages échantillonnés ; et
- Des entretiens en focus-groups (135 groupes) dans les villages échantillonnés ;

Par ailleurs, en dehors des entretiens réalisés dans les villages échantillonnés, il a été procédé à :

- Des interviews avec le gouvernement (3 interviews), informateur clé (1 interview) et la société civile (6 interviews à N'Djamena, Abéché et Goré) ;
- des interviews avec le staff au bureau pays du PAM (7 interviews) et des sous-bureaux (5 interviews) ; et
- Interviews avec certaines des agences su SNU au Tchad (5 interviews) et des ONGs (11 interviews) à N'Djamena, Abéché et Goré.

Les entretiens ont été effectués sur la base des questionnaires suivants :

- Questionnaire pour femmes et hommes bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM ;
- Questionnaire pour focus-group des femmes et hommes bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM ;
- Questionnaire pour les organisations de la société civile ;
- Questionnaire pour les institutions du gouvernement ;
- Questionnaire pour les informateurs clés ;
- Questionnaire pour les organismes des Nations Unies et ONGs ;
- Questionnaire pour les staffs du Bureau Pays du PAM ;

- Questionnaire pour les staffs des sous-bureaux du PAM ; et
- Questionnaire sécurité alimentaire pour ménages ruraux.

Avant le démarrage de la collecte de données sur le terrain, une formation des enquêteurs, chefs d'équipe et superviseurs a été organisé du 17 au 19/03/2014 à NDjaména.

La formation a permis à tous les participants à la collecte de données se familiariser avec les questionnaires applicables aux ménages et aux communautés, au PDA (personal digital assistant) et d'être préparés aux techniques d'interview.

Au total 42 enquêteurs et 6 chefs d'équipes ont été formés avant leur déploiement sur le terrain. Six équipes ont été constituées et mises sous la supervision des staffs du PAM.

Limite de l'étude

Les ressources financières limitées n'ont pas permis de tirer des échantillons représentatifs au niveau des départements. L'accès à certains villages échantillonnés a été impossible et ces villages ont été remplacés par ceux accessibles aux enquêteurs.

Partenariat

La présente évaluation initiée par du PAM a été réalisée avec l'appui du Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF) sur la base d'un accord de collaboration entre les deux parties.

Evaluation sur le Genre et la Sécurité Alimentaire des Ménages Ruraux dans les Bandes Sahélienne et Soudanienne du Tchad (Mars 2014)

QUESTIONNAIRE MENAGE

(Partie à remplir avant l'entretien)

Date :	_ _ / 03 / 2014		
Nom et Code de l'enquêteur :	_____ / □□		
Sexe de l'enquêteur :	Masculin / Féminin		
Division administrative			
Nom	Code		
Région :		<input type="checkbox"/>	
Département :		<input type="checkbox"/>	
Sous-Préfecture :		<input type="checkbox"/>	
Canton :		<input type="checkbox"/>	
Village ou Ferrick :		<input type="checkbox"/>	
Zone de moyens d'existence :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questionnaire :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Numéro du questionnaire :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Note introductive: *Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre d'une étude sur la sécurité alimentaire. Nous souhaiterions vous poser quelques questions sur votre famille. Cette visite prend en général environ une heure. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas partagées avec d'autres personnes. Cet entretien est volontaire et vous pouvez ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Cependant, votre participation est nécessaire, car votre point de vue est déterminant pour cette évaluation. Avez-vous des questions à nous poser ? Sinon, pouvons-nous commencer l'entretien ?*

SECTION 1 – DEMOGRAPHIE

Un ménage est défini comme une personne ou un groupe de personnes qui prennent habituellement leurs repas ensemble, vivent dans la même cour (lieu) et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage. Il est possible que ces personnes vivent dans des habitations différentes.

1.1	Quel est le sexe du chef de ménage ?	_	1 = Homme ; 2 = Femme
1.2	Quel est le statut matrimonial du chef de ménage ?	_	1 = Marié monogame 2 = Marié polygame 3 = Veuf (ve) 4 = Séparé(e)/Divorcé(e) 5 = Célibataire/Jamais marié(e)
1.3	Quel est l'âge du chef de ménage (en années révolues) ?	_ _	(années)

1.4	Le chef de ménage sait-il lire et écrire ? (en une langue quelconque)	__	1 = Oui ; 0 = Non
1.5	Quelle est la taille de votre ménage ? <i>(Demander le nombre des membres du ménage par sexe)</i>	Masculins __ __	Féminins __ __

SECTION 2 – DEPENSES

Biens alimentaires Période de référence : 7 derniers jours		Produit ayant fait l'objet des dépenses (1=Oui ; 0=Non)	1. Quel est le montant total de vos dépenses en cash ou à crédit pour l'achat de :
2.1.1	Céréales (mil, sorgho, maïs, riz, blé, etc.)	__	_ _ _ _
2.1.2	Tubercules (patates, manioc, ignames, taro, etc.)	__	_ _ _ _
2.1.3	Pâtes alimentaires	__	_ _ _ _
2.1.4	Légumineuses et oléagineuses (haricot, pois, arachides, etc.)	__	_ _ _ _
2.1.5	Fruits et légumes secs ou frais (oignon, tomates, gombo, chou, etc.)	__	_ _ _ _
2.1.6	Poissons, viandes, œufs et volailles	__	_ _ _ _
2.1.7	Huiles et graisses	__	_ _ _ _
2.1.8	Lait et produits laitiers	__	_ _ _ _
2.1.9	Sucre, miel, Thé et café	__	_ _ _ _
2.1.10	Alcool/vin/eau de boisson	__	_ _ _ _
2.1.11	Autres dépenses alimentaires	__	_ _ _ _
Biens non alimentaires Période de référence : 30 derniers jours		Produit ayant fait l'objet des dépenses (1=Oui ; 0=Non)	1. Quel est le montant total de vos dépenses en cash ou à crédit pour l'achat de :
2.2.1	Savon	__	_ _ _ _
2.2.2	Transport	__	_ _ _ _
2.2.3	Combustibles (bois, gaz,	__	_ _ _ _

	etc.)		
2.2.4	Electricité / éclairage/eau	__	
2.2.5	Communications (crédits téléphoniques)	__	
2.2.6	Frais de mouture	__	
2.2.7	Tabac/cigarette	__	
Biens non alimentaires Période de référence : 6 derniers mois		Produit ayant fait l'objet des dépenses (1=Oui ; 0=Non)	1. Quel est le montant total de vos dépenses en cash ou à crédit pour l'achat de :
2.3.1	Dépenses médical/soins de santé	__	
2.3.2	Habillement, chaussures	__	
2.3.3	Education (frais scolaires, uniforme, etc.)	__	
2.3.4	Remboursement des dettes	__	
2.3.5	Célébration, évènements sociaux (mariage, funérailles, baptême, etc.)	__	
2.3.6	Intrants agricoles (outils agricoles, semences et main d'œuvre, etc.)	__	
2.3.7	Soins et aliments bétail	__	
2.3.8	Constructions, réparations et loyer des maisons	__	
2.3.9	Revenus de l'immigration/cadeau pour aider parents et amis	__	
2.3.10	Autres dépenses de long terme	__	

SECTION 3 – CONSOMMATION ALIMENTAIRE

3.1	Combien de repas ont été consommés la veille ? <i>(Il ne s'agit pas de la diversité mais des séances)</i>	Par les enfants de 1 à 5 ans : __	Par les autres membres du ménage : __						
3.2	Combien de fois (jours) votre ménage a consommé les aliments ci-dessous énumérés au cours des sept (7) derniers jours ? Quelle est la principale source de chacun de ces aliments consommés ? <i>(Ecrire «0» pour les aliments non consommés durant les 7 derniers jours et utiliser les codes proposés ci-dessous pour les sources des aliments. S'il y a plusieurs sources pour un même aliment, indiquer la principale)</i>								
Produits alimentaires		a) Nombre de jours de consommation durant la dernière semaine (0 à 7)	b) Principale source	c) Le produit a-t-il été consommé ?	Produits alimentaires		a) Nombre de jours de consommation durant la dernière semaine (0 à 7)	b) Principale source	c) Le produit a-t-il été consommé ?
3.2.1	Sorgho	__	__	__	3.2.11	Viande	__	__	__
3.2.2	Mil	__	__	__	3.2.12	Poulet	__	__	__
3.2.3	Maïs	__	__	__	3.2.13	Poisson	__	__	__
3.2.4	Riz	__	__	__	3.2.14	Lait / Yaourt /	__	__	__
3.2.5	Blé, Farine,	__	__	__	3.2.15	Œuf	__	__	__
3.2.6	Tubercules	__	__	__	3.2.16	Sucre/ Miel	__	__	__
3.2.7	Oléagineux/	__	__	__	3.2.17	Huile de cuisine / Graisse	__	__	__
3.2.8	Légumes	__	__	__	3.2.18	Condiments, épicés	__	__	__
3.2.9	Fruits	__	__	__					
Code des sources des aliments : 1 = Propres productions (agricoles, animales) 5 = Emprunt 6 = Dons des parents/famille 2 = Achat sur le marché ou dans les boutiques 3 = Chasse / Pêche / Cueillette 7 = Aide alimentaire (ONGs, PAM) 4 = Produit reçu contre travail ou bien contre autre bien (troc)									

SECTION 4 – STRATEGIES D'ADAPTATION ET DE SURVIE

4.1	Au cours des 30 derniers jours, s'il y a eu des périodes où vous n'avez pas eu assez de nourriture ou assez d'argent pour acheter de la nourriture, avez-vous eu recours aux stratégies suivantes ?		
Stratégies de stress (relatives aux moyens d'existence)			
4.1.01	Vendre des biens non productifs (ex. mobilier, bijoux, etc.)	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.02	Acheter/emprunter de la nourriture à crédit	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.03	Emprunter de l'argent	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.04	Dépenser l'épargne du ménage	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.05	Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide d'amis ou de	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.06	Vente d'animaux (déstockage c'est-à-dire vendre plus que	__	(1 = oui ; 0 =
Stratégies de crise (relatives aux moyens d'existence)			
4.1.07	Récolter des cultures immatures	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.08	Consommer les semences	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.09	Enlever les enfants de l'école	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.10	Vendre des biens productifs (ex. charrette, charrue, semences,	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.11	Diminuer les dépenses sur les intrants agricoles	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.12	Réduire les dépenses pour les médicaments	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.13	Réduire les dépenses de santé et d'éducation	__	(1 = oui ; 0 =
Stratégies d'urgence (relatives aux moyens d'existence)			
4.1.14	Envoyer des membres des ménages mendiables	__	(1 = oui ; 0 =
4.1.15	Vendre des parcelles de terrain	__	(1 = oui ; 0 =
Stratégies alimentaires			
4.2	Au cours des 7 derniers jours, s'il y a eu des périodes où vous n'avez pas eu assez de nourriture ou assez d'argent pour acheter de la nourriture, combien de fois votre ménage a eu recours aux pratiques suivantes ?	Fréquence (en nombre de jours de 0 à 7)	
4.2.1	Consommer des aliments moins préférés et moins chers	__	
4.2.2	Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide des	__	
4.2.3	Diminuer la quantité de nourriture lors des repas	__	
4.2.4	Réduire les quantités consommées par les adultes au profit	__	
4.2.5	Réduire le nombre de repas par jour (sauter 1 ou 2 repas dans	__	

**SECTION 5: QUESTIONS ADRESSEES AUX BENEFICIAIRES SUR LE GENRE
(CETTE SECTION DOIT ETRE REPONDU PAR UNE FEMME ET UN HOMME SEPRE AUTANT QUE POSSIBLE)**

5.1	Le ménage est-il bénéficiaire de l'assistance du PAM? <i>[Encercler l'un des chiffres]</i> <i>Si 5.1 = Non, aller aux Remarques spécifiques sur l'entretien</i>	0	Non
		1	Oui
5.2	Caractéristiques démographiques du répondant	1	Femme
		2	Homme
5.3	Quels types d'assistance du PAM avez- vous reçus ?	_ _	Age
		1	Distributions Générales des Vivres (DGV)
		2	Blanket Feeding (BF)
		3	School Feeding
		4	FFA/ FPF
5.4	Etes-vous un membre d'un Comité de gestion des vivres? <i>[Encercler le chiffre qui s'applique]</i>	0	Non
		1	Oui
5.5	Si 5.4 = Oui , quel rôle joue le comité auquel vous appartenez? <i>[Encercler le chiffre qui s'applique]</i>	1	Comité de ciblage
		2	Comité de plainte
		3	Comité de distribution des vivres
		4	Autre (à préciser).....
5.6	Si 5.4 = Oui , quel rôle jouez-vous dans ce comité ? <i>[Encercler le chiffre qui s'applique]</i>	1	Président
		2	Conseiller
		3	Secrétaire
		4	Membre
		5	Autre (à préciser).....
5.7	Si 5.4 = Oui , dans quelle mesure pourriez-vous exprimer vos préoccupations et influencer des décisions du Comité?	1	Pas du tout
		2	Dans une faible mesure
		3	Dans une mesure moyenne
		4	Dans une large mesure
		5	Ne sais pas
5.8	Dans quelle mesure le ciblage des bénéficiaires se fait d'une manière équitable et transparente, par exemple le ciblage des plus vulnérables, le groupe le plus exposé à l'insécurité alimentaire?	1	Pas du tout
		2	Dans une faible mesure
		3	Dans une mesure moyenne
		4	Dans une large mesure
		5	Ne sais pas
5.9	De quelle façon pensez-vous que le ciblage des bénéficiaires s'effectue de manière inéquitable	1	Faible implication des communautés dans le ciblage

	et opaque? [Encercler le chiffre qui s'applique]	2	Forte influence des autorités sur le ciblage	
		3	Les vulnérables ne sont pas bénéficiaires	
		4	Les pauvres ne sont pas bénéficiaires	
		5	Inclusion des personnes/ménages non vulnérables/pauvres parmi les bénéficiaires	
		6	Exclusion des personnes/ménages vulnérables/pauvres dans le programme	
		7	Autre (à préciser).....	
5.10	Si vous devez faire le choix, que préféreriez-vous recevoir ? De l'argent en espèce, de coupon ou de la nourriture ? [Encercler l'un des chiffres]	1	Argent en espèce	
		2	Coupon	
		3	Vivres	
5.11	Pourquoi (justifiez votre réponse)? [Encercler le chiffre qui s'applique]	1	Fiabilité	
		2	Qualité des produits distribués	
		3	Meilleure Utilisation	
		4	Sécurité	
		5	Dignité	
		6	Possibilité d'épargner une partie de l'argent	
		7	Libre choix des produits	
		8	Choix du lieu/Moment d'Achat	
		9	Respect de nos habitudes alimentaires	
		10	Possibilité d'échanger avec de l'argent ou autre produits	
		11	Disponibilité des produits pour tous les bénéficiaires	
		12	Protège contre la hausse des prix	
		13	Autre (à préciser).....	
5.12	Dans votre communauté, à partir de quel âge les filles se marient-elles ?	1	12 ans ou moins	
		2	13 - 15	
		3	15 - 17	
		4	18 ans ou plus	
5.13	Qui, dans votre ménage, prend la décision finale en ce qui concerne les décisions à prendre sur la nourriture donnée par le PAM ? [Encercler le chiffre qui s'applique]	Vendre	1	Homme
			2	Femme
			3	Les deux
		Echanger / prêter	1	Homme
			2	Femme
			3	Les deux
		Partager	1	Homme
			2	Femme
			3	Les deux
5.14	En cas d'urgence, pourriez-vous vendre un de ces biens sans la permission de quelqu'un d'autre ?	0	Non	
		1	Oui	De la terre?
		0	Non	
		1	Oui	Du bétail (comme des vaches, chevaux, mules, chameaux)

		0	Non	Des petits ruminants (comme des chèvres, moutons, etc.)
		1	Oui	
		0	Non	Volailles (des poulets, canards, pintades, etc.)
		1	Oui	
5.15	Qui, dans votre famille, prend la décision finale en ce qui concerne les décisions à prendre si un enfant tombe malade ?	1	Mari	
		2	Epouse	
		3	Les deux	
		4	Autre (homme)	
		5	Autre (femme)	
5.16	Qui, dans votre famille, prend la décision finale en ce qui concerne vos propres soins de santé ?	1	Mari	
		2	Epouse	
		3	Les deux	
		4	Autre (homme)	
		5	Autre (femme)	
5.17	Qui, dans votre ménage, prend la décision finale en ce qui concerne les décisions à prendre sur l'argent gagné par l'homme ?	1	Homme	
		2	Femme	
		3	Les deux	
5.18	Qui, dans votre ménage, prend la décision finale en ce qui concerne les décisions à prendre sur l'argent gagné par la femme ?	1	Homme	
		2	Femme	
		3	Les deux	
5.19	Qui, dans votre ménage, prend la décision finale en ce qui concerne l'allaitement d'un bébé	1	Mari	
		2	Epouse	
		3	Les deux	
		4	Autre (homme)	
		5	Autre (femme)	
5.20	Qui, dans votre ménage, prend la décision finale en ce qui concerne l'alimentation des petits enfants ?	1	Mari	
		2	Epouse	
		3	Les deux	
		4	Autre (homme)	
		5	Autre (femme)	
5.21	A part la mère, qui sont les personnes qui sont principalement responsables pour prendre soin des petits enfants ?	1	Pères	
		2	Grandes sœurs	
		3	Grand frères	
		4	Grands-mères	
		5	Grands-pères	
		6	D'autres membres de la famille adulte	
		7	D'autres membres de la famille enfants	
5.22	A part la mère, qui sont les personnes qui sont principalement responsables pour l'alimentation des petits enfants (moins de 2 ans)?	1	Pères	
		2	Grandes sœurs	
		3	Grand frères	
		4	Grands-mères	
		5	Grands-pères	
		6	D'autres membres de la famille adulte	
		7	D'autres membres de la famille enfants	
5.23	De quoi se compose la dot dans votre communauté ?	1	Argent/or	
		2	Terre	

		3	Bétail
		4	Equipements électroménager (TV, Radio, etc.)
		5	Autre
5.24	La valeur de la dot a-t-elle augmentée au cours des cinq dernières années ?	0	Non
		1	Oui
5.25	Comparé à, il y a cinq ans (2009), est-il devenu plus difficile de payer la dot ?	1	Plus difficile
		2	Plus facile
		3	Pareil
5.26	Connaissez-vous des familles qui accepteraient, par manque de nourriture, de faire marier leur fille mineure ?	0	Non
		1	Oui
		2	Ne sait pas
5.27	Le PAM cible souvent les femmes comme bénéficiaires, participants et personnes qui reçoivent les vivres. Que pensez-vous de cet arrangement ? [Encercler le chiffre qui s'applique]	1	Progrès favorable
		2	Conforme à la pratique habituelle dans notre société
		3	Mauvaise pratique
		4	Ne sait pas
		5	Autre (à préciser).....
		3	Les deux
5.28	Cette situation (le ciblage des femmes) a-t-elle eu un impact sur l'amélioration de la prise de décision, du pouvoir des femmes dans le ménage?? [Encercler le chiffre qui s'applique]	0	Non
		1	Oui
5.29	Cette situation (le ciblage des femmes) a-t-elle eu un impact positif ou négatif sur les relations entre les hommes et les femmes ? [Encercler le chiffre qui s'applique]	1	Positif
		2	Négatif
		3	Pas d'impact
5.30	Cette situation (le ciblage des femmes) provoque-t-elle de la frustration parmi les hommes ? [Encercler le chiffre qui s'applique]	0	Non
		1	Oui
5.31	Cette situation provoque-t-elle de la violence conjugale ? [Encercler le chiffre qui s'applique]	0	Non
		1	Oui
5.32	Avez-vous entendu parler de cas de violence envers les femmes ? [Encercler le chiffre qui s'applique]	0	Non
		1	Oui
5.33	Si 5.32 = Oui , ces violences se produisent-elles lorsque les femmes vont ou reviennent de l'activité du PAM (par exemple de distribution de	0	Non
		1	Oui

	nourriture, réunions)? [Encercler le chiffre qui s'applique]		
5.34	Si 5.32 = Oui , ces violences se produisent-elles pendant la distribution alimentaire du PAM? [Encercler le chiffre qui s'applique]	0	Non
		1	Oui
5.35	Si 5.32 = Oui , ces violences se produisent-elles lorsque les femmes vont chercher de l'eau ou du bois de chauffage? [Encercler le chiffre qui s'applique]	0	Non
		1	Oui
5.36	Dans votre ménage, qui va chercher du bois de chauffe ?	1	Filles
		2	Garçons
		3	Homme
		4	Femme
		5	Homme et femme
5.37	Dans votre ménage, qui va chercher l'eau ?	1	Filles
		2	Garçons
		3	Homme
		4	Femme
		5	Homme et femme
5.38	Dans votre communauté, en général, combien d'heures de loisirs (par exemple, le sommeil, bavarder, prendre un thé, etc.) les femmes ont au cours d'une journée?	1	6 heures ou moins
		2	6-8 heures
		3	8-10 heures
		4	10 heures ou plus
5.39	Dans votre communauté, en général, combien d'heures de loisirs (par exemple, le sommeil, bavarder, prendre un thé, etc.) les hommes ont au cours d'une journée?	1	6 heures ou moins
		2	6-8 heures
		3	8-10 heures
		4	10 heures ou plus
5.40	Quelqu'un du PAM ou un partenaire d'exécution des programmes du PAM vous a-t-il demandé une contrepartie en échange de l'aide ? [encercler le chiffre qui s'applique]	0	Non
		1	Oui
5.41	Même si vous avez ou non fait l'objet d'une telle demande, avez-vous entendu parler de ce cas ? [Encercler le chiffre qui s'applique]	0	Non
		1	Oui
5.42	Si 5.40 et/ou 5.41 = Oui , de quel type de demande s'agit-il? [Encercler le chiffre qui s'applique]	1	L'argent
		2	Les vivres
		3	Le travail
		4	Les faveurs sexuelles
		5	Autre (à spécifier).....
5.43	Si vous souhaitez contacter le PAM (ou le partenaire) pour poser une question ou formuler une plainte, savez-vous quoi faire?	0	Non
		1	Oui
5.44	Si 5.43 = Oui , l'aviez-vous déjà utilisé auparavant ?	0	Non
		1	Oui
5.45	Si 5.43 = non , vous sentirez-vous confortable à utiliser ces voies?	0	Non
		1	Oui

5.46	Si 5.45 = non , pourquoi ?	1	Peur d'exclusion/représailles par la société
		2	Pas conforme à nos valeurs
		3	Peur d'être exclu dans les prochaines assistances
		4	Les gens ne me croiront pas
		5	Manque de preuve à fournir
		6	Aucune suite favorable à donner à cette plainte
		7	Autre (à préciser).....

PAM - Tchad – Evaluation Genre- 2014

**Questionnaire de groupe de discussion avec bénéficiaires
hommes & femmes (90 min) – Choisissez : hommes / femmes**

Date :		Temps :	
Région :	Bahr El Gazal / Birtoum	Durée :	
Animateur 1 :		Preneur de notes 1 :	
Animateur 2 :		Preneur de notes 2 :	
	Nom de l'interviewé	Sexe	Age
			Niveau d'éducation
1 L'interviewé :			
2 L'interviewé :			
3 L'interviewé :			
4 L'interviewé :			
5 L'interviewé :			
6 L'interviewé :			
7 L'interviewé :			
8 L'interviewé :			
9 L'interviewé :			
10 L'interviewé :			
11 L'interviewé :			
12 L'interviewé :			

But: Encourager les discussions entre les bénéficiaires hommes et femmes sur les questions spécifiques sélectionnées sur le genre afin de mieux comprendre les besoins liés au genre et qui comment doivent répondre éventuellement au besoin du **PAM**.

Remarque:

- A) Remercier les interviewées pour leur temps et leur participation
- B) Expliquer l'objectif de cette évaluation de l'égalité de sexes avant le démarrage de discussions.
- C) Expliquer que le nom de l'interviewées peut être resté confidentiel, si il ou elle le préfère.
- D) Encourager-les à parler activement et honnêtement
- E) Observer le comportement physique que verbal (y compris les émotions) de l'interviewé(e).

1a) Quels sont les rôles des femmes et des hommes dans un ménage? (10 min)

	Les femmes	Les hommes
Les rôles économiques (ex. Gagner de l'argent/ des vivres)		
Les rôles leadership (ex. Participer dans un réunion de village)		
Les rôles domestiques (ex. Chercher de l'eau ; Cuisiner ; Nettoyer)		
Les rôles reproductifs (ex. Allaiter ; Soigner les jeunes enfants)		

Note

1b) Qu'est-ce qu'une journée typique pour une femme et un homme dans le ménage? (10 min)

	Femme	Homme
00h00 - 04h00		
05h00		
07h00		
08h00		
09h00		
10h00		
11h00		
12h00		
13h00		
14h00		
15h00		
16h00		
17h00		
18h00		
19h00		

20h00	Temps de sommeil	
21h00		
22h00		
23h00		

Note

--

2) Qui prend les décisions dans un ménage, les hommes, les femmes ou ensemble? (10 min)

Catégories	Les femmes	Les hommes	Ensemble
Comment faire avec de l' argent			
Comment faire avec des vivres			
Nutrition, santé et soins des enfants			
D' autres affaires			

3) Lorsque la nourriture est limitée, qui mangent en premier et qui mangent en dernier? Qui mangent plus et qui mangent moins? (10 min)

	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
Qui mangent en premier ?				
Qui mangent en dernier ?				
Qui mangent plus ?				
Qui mangent moins ?				

Note

En général, ce sont les enfants qui mangent en premier et à leur faim. De ce qui reste, les femmes servent d' abord leur mari, et mangent en dernier lieu et des quantités les moins importantes.

4) Le PAM cible souvent les femmes comme les bénéficiaires, les participants et les personnes qui reçoivent les vivres. Quels sont les impacts positifs et négatifs? (20 min)

	Les impacts positifs	Les impacts négatifs

L'autonomisation des femmes (ex. la liberté de la mobilité, le pouvoir de décision, etc.)		
L'emploi du temps des femmes		
Le changement des attitudes et des comportements des hommes		
Les relations conjugales, y compris les conflits et les violences conjugales		
D'autres affaires		

--

5a) Avez-vous entendu parler des cas que quelqu'un du PAM ou un partenaire d'exécution des programmes du PAM a demandé des faveurs aux bénéficiaires afin de fournir de l'aide ? (10 min)

	Demande des faveurs générales	Demande des faveurs sexuelles
Quand ?		
Où ?		
Qui a demandé ?		
Demandé à qui ?		
Quoi ?		

Note

--

5b) Que feriez-vous si vous tombez sur ces cas? (10 min)

Rapporter au PAM	
Rapporter au ONG	
Rapporter à l'autorité locale	
D'autres actions	
Ne sais pas quoi faire	

Note
